SAJ

Service de Conseil Juridique en Matière de Droit des Étrangers de Rubí

Ajuntament de Rubí

Avec le soutien de :

Generalitat de Catalunya
Departament de Drets Socials i Inclusió

Diputació Barcelona

SAJ

Service de Conseil Juridique en Matière de Droit des Étrangers de Rubí

Ce service gratuit fournit des conseils juridiques en matière de droit des étrangers dans le but de promouvoir la régularisation de la situation administrative de la population étrangère de la ville.

Que vous offre ce service ?

Des conseils et de l'aide pour réaliser les démarches concernant les différentes voies de régularisation de la situation administrative selon le régime général et le régime communautaire.

Qui vous recevra ?

Un conseiller spécialiste du droit des étrangers.

Qui peut y accéder ?

Les personnes étrangères inscrits à Rubí qui souhaitent obtenir des informations pour régulariser leur situation administrative.

Où devez-vous vous adresser ?

C. General Prim, 33-35, 2ème étage
Tél. 93 588 70 00 (ext. 3303 et 3307)
Tél. 93 588 70 77

Vous devez demander un **rendez-vous** par téléphone ou en vous rendant directement au bureau pendant les heures d'ouverture : du lundi au vendredi, de 9 h à 14 h

Si vous voulez en savoir plus, venez aux séances d'information en groupe :

RUBÍ FORMA · Rambleta de Joan Miró, s/n

**Entrée libre dans la limite des places disponibles*

Pour obtenir de plus amples informations, rendez-vous sur :
www.rubi.cat/ca/temes/acollida-i-nova-ciutadania